



Compte rendu réalisé par **Chloé PINEAU** et **Hélène TIVOLY**

Un réseau de promotion des métiers d'art par le mécénat d'entreprise

Proposée par VMA - Ville et Métiers d'Art
Samedi 8 novembre 2008, de 12h à 13h
Salle de conférence Delorme

Intervenants :

Aline ARCHIMBAUD, Adjointe au maire de Pantin, déléguée à l'urbanisme et au développement économique

Cathérine TSÉNÉKIS, Directrice de la Fondation d'entreprise Hermès

Monique MANOHA, Chargée d'animation Pôle Bijou, Baccarat

Modérateur

Alain VOGEL SINGER, Président de Ville et Métiers d'art

Alain VOGEL SINGER représente l'association nationale "Ville et Métiers d'Art" qui regroupe une soixantaine de communes. Cette association facilite la mise en réseau des différentes pratiques fructueuses, qu'il s'agisse de promotion, de formation ou de sensibilisation aux métiers d'art. Afin que ces métiers, qui constituent un atout culturel et économique pour notre territoire, puissent exister dans de bonnes conditions, il est nécessaire qu'ils reçoivent l'appui de mécènes.

Le Pôle des Métiers d'Art de Pantin

Aline ARCHIMBAUD, adjointe au maire de Pantin, présente le projet. Elle rappelle tout d'abord que Pantin est une ville de 53.000 habitants située dans la première couronne autour de Paris.

Le "Pôle des Métiers d'Art" est depuis une douzaine d'années un programme d'accueil et de soutien aux métiers d'art et de la création, dans le quartier des "Quatre chemins" qui se trouvait alors en difficulté économique. Le choix de ce quartier n'est pas anodin, puisqu'il s'inscrit dans une démarche de revalorisation économique et de développement local.

Le choix s'est porté sur le secteur des métiers d'art car c'est un secteur à haute valeur ajoutée, et qui de plus, s'ancre dans l'histoire du quartier qui était autrefois occupé par de nombreux artisans.

La ville de Pantin est essentiellement intervenue sur le plan foncier, ce qui n'est pas négligeable au vu des prix pratiqués en petite couronne de Paris. L'enjeu consistait donc à proposer des locaux à des tarifs acceptables afin que les artisans trouvent les moyens nécessaires à leur installation.

Le pôle a été appuyé dès le départ par deux partenaires sans lesquels le projet n'aurait pu être concrétisé : la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art et la Chambre des Métiers de Seine-St-Denis, ainsi que le Conseil Général.

Proche du pôle culturel de la Villette, la ville de Pantin peut bénéficier de la dynamique culturelle de cette zone et y prendre part. En effet, le Pôle des Métiers d'Art compte parmi son comité de pilotage des membres tels que la Cité des Sciences et de l'Industrie, la Cité des Métiers de la Villette ou la Cité de la Musique. De nombreux autres partenaires privés et publics sont aujourd'hui associés au projet.

Pantin a été la première ville de Seine-Saint-Denis à recevoir le label « Ville et Métiers d'art » en mars 2006. Elle accueille aujourd'hui une quarantaine de créateurs représentant différents métiers.

La Maison Revel, située dans l'ancien hôtel particulier des vernis Revel, y a ouvert ses portes en Juin 2008. Il s'agit d'un Centre de Ressources Départemental des Métiers d'Art aux missions diverses : conduite d'actions de promotion et de communication pour le Pôle, mutualisation de services juridiques et administratifs pour les artisans, actions d'animation et de sensibilisation auprès du public. Notons que ce centre organise chaque année le salon artisanat d'art et création.

La ville de Pantin a rapidement cherché des mécènes pour financer le fonctionnement du pôle, en complément de l'apport des financements publics. Les entreprises locales ont été sollicitées afin de participer à la valorisation de savoir-faire renommés. L'entreprise Hermès a répondu à cet appel, au moment même où sa fondation était en cours de création. Comme cela sera précisé dans le second volet de cette intervention, cette coopération est riche de sens.

L'installation du Pôle des Métiers d'Arts à Pantin a d'abord suscité l'étonnement de ses habitants qui ont très bien accueilli ce projet apportant de la mixité sociale et des échanges entre les acteurs. De plus, le pôle renvoie une image positive du quartier, entrant ainsi dans la politique globale de revalorisation du département de Seine-Saint-Denis. Il favorise en outre la consolidation économique des artisans et la promotion des métiers d'art, notamment auprès des jeunes. Cette promotion paraît importante à la collectivité territoriale, car l'économie des métiers d'art semble être une économie réelle et porteuse de sens.

Le soutien de la Fondation Hermès sous forme de mécénat à la Maison Revel semble naturel. Une grande partie des ateliers Hermès est toujours installée à Pantin, et les artisans qui y travaillent procèdent selon des savoir-faire sophistiqués et rares. Outre l'ancrage

territorial, cette coopération prend toute sa mesure autour de valeurs partagées, telles que le respect des métiers et des savoir-faire, au-delà de la différence de taille entre la société Hermès et les ateliers pantinois.

Après l'installation des artisans dans des ateliers mis en place grâce à la politique municipale, puis dans des ateliers privés, une troisième phase de développement du projet est prévue afin de poursuivre le développement du pôle au plan national, grâce au réseau "Ville et métiers d'art", jusqu'à atteindre une dimension internationale (la Maison Revel a déjà accueilli des délégations étrangères, notamment américaine et japonaise).

La Fondation Hermès et sa participation au projet du Pôle des Métiers d'Art

Mme TSÉKÉNIS, Directrice de la fondation d'entreprise Hermès complète la présentation de ce partenariat.

La société Hermès compte une trentaine de lieux de production répartis sur le territoire français, comprenant bien sûr des ateliers de maroquinerie, mais aussi d'orfèvrerie (Puiforcat) et de cristallerie (Saint-Louis). Mais la plus grande fabrique d'Hermès est implantée à Pantin. Cette société porte des valeurs de transmission et de mise en valeur des métiers manuels, ce qui représente le premier axe de travail de la Fondation Hermès. La valorisation du savoir-faire est un des fondements du partenariat avec la Maison Revel. La fondation a également des projets en cours avec divers partenaires tels que la Cité de la Musique et la Manufacture de Sèvres.

La Fondation Hermès et la Maison Revel ont établi un partenariat s'inscrivant dans la durée, avec la signature d'une convention sur trois ans. Outre l'apport financier qui vise essentiellement à alimenter le budget de fonctionnement de l'établissement, il s'agit d'organiser des visites et des rencontres entre les artisans d'Hermès et les artisans du pôle afin de mettre en place des projets communs, comme par exemple des recherches sur l'histoire du passé artisanal du quartier. L'engagement de la société Hermès est intimement lié à la question de la territorialité s'appuyant sur une meilleure connaissance du passé artisanal de la ville. L'intérêt pour les employés de la société, dont deux tiers sont des artisans, est en effet une plus grande sensibilisation au territoire sur lequel ils travaillent, et pour certains d'entre eux vivent.

L'exposition inaugurale de la Maison Revel a récemment pris place dans l'atrium d'un des bâtiments de la société afin d'expliquer à ses employés l'implication de la fondation Hermès auprès de cette structure. A la fin de l'année, des visites et des rencontres vont être organisées entre les artisans d'Hermès et de Pantin, favorisant des échanges enrichissants. Dans un proche avenir, ces deux partenaires vont commander conjointement une étude sur le passé artisanal de Pantin afin de mettre en lumière les liens qui les unissent.

Le Pôle Bijou à Baccarat

Monique MANOHA a ensuite pris la parole pour présenter de Pôle Bijou de la communauté du cristal qui va se situer à Baccarat. L'intervenante nous indique qu'il ouvrira ses portes en 2009, même si on peut considérer qu'il existe déjà à travers des activités hors les murs.

Baccarat, ville de 5.000 habitants de Meurthe-et-Moselle situé à une soixantaine de kilomètres de Nancy, abrite une entreprise qui est un fleuron du patrimoine français. Le projet du Pôle Bijou est lié à l'entreprise Baccarat et a été initié suite à l'augmentation du chômage dans la ville.

Aujourd'hui l'entreprise compte 750 salariés, dont l'essentiel est originaire de la ville de Baccarat. On comprend donc l'impact que l'entreprise exerce sur l'économie locale. En 2003, Baccarat SA a engagé un plan de sauvegarde pour l'emploi qui concernait 150 emplois. Cet événement a engendré une prise de conscience de la trop grande dépendance de la ville vis-à-vis de l'entreprise. Au delà de l'aspect purement économique de cette dépendance, on constate que l'impact sur le tourisme est particulièrement important, puisque les 40.000 touristes qui se rendent à Baccarat chaque année viennent pour visiter l'entreprise. Celle-ci a proposé un plan de revalorisation du territoire avec une proposition de diversification des activités, élaborée en lien avec la Préfecture, la sous-préfecture et le Comité d'aménagement de la Meurthe-et-Moselle. Ce projet étant un projet de développement territorial, il ne pouvait être entièrement assumé par l'entreprise. Elle l'a donc proposé à la ville, qui à son tour s'est tournée vers la Communauté de communes du cristal regroupant trois communes.

Les objectifs de ce projet sont de retravailler la question de l'emploi à l'échelle locale, celle du cadre de vie à travers la restauration de bâtiments tels que des friches industrielles afin d'offrir un nouveau produit touristique. Le choix d'une revalorisation à travers une activité de bijouterie s'est alors imposé, Baccarat faisant déjà des bijoux depuis une quinzaine d'années. De plus, il s'agit d'un secteur porteur qui représente environ 35 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. En outre, cela permettait d'envisager l'installation de potentiels sous-traitants, Baccarat SA s'étant engagé à consulter les entreprises souhaitant s'installer à proximité afin de les informer de la possibilité de partenariat, ce qui constitue un véritable appel d'entreprises.

Le projet est décliné en 4 axes : économique, valorisation, formation, recherche et développement.

L'axe économique correspond à la restauration de l'ancienne taillerie de la cristallerie qui va fournir des espaces d'accueil pour 7 ou 8 entreprises de la bijouterie. Le pari est de rassembler dans un même lieu une activité de bijouterie traditionnelle et de bijouterie fantaisie afin de recréer une chaîne globale d'intervention comprenant aussi bien des artisans créateurs, des concepteurs, des artisans spécialisés dans le traitement de surface... Ce bâtiment, dont la livraison est prévue dans un an, ne sera jamais ouvert au public ni aux clients pour des raisons de protection de la propriété intellectuelle. Le but est de faire de ce bâtiment l'épicentre du travail de la bijouterie dans le grand est.

Il existe déjà une dynamique sur ce site à travers l'activité du « Club des créateurs », regroupant une quinzaine d'entreprises très diversifiées (fondeur, chercheurs sur les métaux à mémoire de forme...) qui se réunissent une fois par mois dans une optique de confiance et non de concurrence. Ce club a commencé à élaborer une stratégie de développement du bijou dans la région en évaluant les manques à combler, comme l'absence d'un certain type de savoir-faire.

Le deuxième axe est celui de la valorisation, avec la restauration de l'ancienne crèche de la cristallerie Baccarat qui deviendra un lieu d'exposition de 140 m² abritant en moyenne quatre expositions temporaires par an autour de la bijouterie. Cet espace comprendra également un show-room de 90 m² et une boutique. C'est également dans ce lieu que se dérouleront les activités liées aux deux autres axes du projet, à savoir la formation ainsi que la recherche et le développement. Ce lieu sera ouvert au grand public comme aux professionnels. Il faut donc prendre en compte cette grande diversité des visiteurs lors de la conception des expositions et des activités de formation. L'objectif premier de cette mission de revalorisation est d'attirer les touristes, que l'intervenante qualifie de "touristes captifs", puisque les métiers d'art constituent leur principale motivation de visite. Le pôle bijou de Baccarat est par conséquent susceptible de les intéresser. Le second objectif est de redynamiser le territoire en créant un nouveau tourisme signifiant un apport économique important. L'année 2006 a été faste pour Baccarat, qui a vu ses efforts récompensés par l'attribution de deux labels : "Ville et Métiers d'art" et "Pôles d'excellence rurale". La première exposition était intitulée "Bijoux contemporains : interroger le matériau" montrait que la bijouterie n'était pas obligatoirement liée aux matières précieuses. Une deuxième exposition, "A la recherche des écoles du bijou", rappelait que la création est indispensable dans le monde de la bijouterie. C'est pour cette raison que le Pôle Bijou de Baccarat s'est engagé à travailler en coopération avec les écoles de bijouterie.

Cette année l'innovation était à l'honneur, avec l'exposition "Quand le bijou innove" et l'organisation de séminaires de recherche créative. Dans ce cadre, des designers ont été sollicités pour réfléchir sur les métaux à mémoire de forme qui vont avoir un fort impact sur la bijouterie dans les années à venir. Des stages de pratique destinés aux amateurs ont également été programmés afin de sensibiliser la population locale, ce qui rappelle la nécessité de l'ancrage territorial d'un tel projet, comme nous avons pu le voir avec l'exemple de Pantin. On peut donc considérer que cet axe "Valorisation" propose 4 perspectives : être un lieu de connaissance et d'interprétation du bijou, être un lieu d'élaboration, être un lieu de prospective et d'anticipation, et être un lieu inscrit sur son territoire. Dans cette optique, les sujets des expositions sont choisis autour de thématiques telles que l'histoire du bijou ou bijou et métiers d'art (exemples : bijou et techniques textiles, bijou et céramique), cette dernière prenant tout son sens en Lorraine compte tenu de sa grande tradition d'artisanat d'art (broderie perlée, céramique...). Une place importante est également réservée à la création.

Passons maintenant à l'axe concernant la formation. Notons qu'il n'a pas pour vocation de recréer une école du bijou, mais qu'il correspond à une offre de formation permanente en permettant aux bijoutiers de s'ouvrir à d'autres pratiques de métiers d'art. Inversement, il est intéressant de sensibiliser les artisans d'art à la bijouterie. Le centre de formation de Baccarat vient d'initier une collaboration avec le CERFAV (Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers) situé à Vannes-le Châtel dans le cadre

d'une formation intitulée "Bijou et verre". Monique MANOHA évoque l'espoir que ce centre devienne un jour un pôle d'innovation afin de créer une plateforme de mise en réseau.

Quant à l'axe recherche et développement, il comporte deux directions. La première concerne les thèmes traditionnels de la recherche en bijouterie (techniques, matériaux, procédés), tandis que la seconde est consacrée aux sciences humaines (sociologie, histoire de l'art...).

Alain VOGEL SINGER conclut en évoquant l'ouverture du musée Lalique, ce projet étant intégré dans la politique de relance économique de l'entreprise soutenue par d'importants capitaux suisses (8,5 millions d'euros).

Questions :

Mme ARCHIMBAUD, comment avez-vous choisi les artisans qui se sont installés à Pantin, ou alors, si ils sont venus d'eux-mêmes, pourquoi ont-ils choisi Pantin ?

Aline ARCHIMBAUD

La municipalité est allée au devant des artisans, ce qui ne fut pas simple en raison de l'image de la Seine-Saint-Denis. Mme ARCHIMBAUD remercie ceux qui ont accepté l'invitation. Une communication sur le projet a été lancée par le biais de réseaux. Ceux qui ont répondu étaient souvent des créateurs assez jeunes, qui soit étaient "chassés" de Paris intramuros en raison du prix des loyers, soit qui souhaitaient se rapprocher de Paris et de leurs fournisseurs. D'autre part, les premiers artisans ont été séduits par le projet de centre de ressources et la mutualisation des services qu'offre ce dernier. Notons qu'il a mis dix ans à voir le jour, ce qui signifie que les artisans ont fait confiance à la municipalité lorsqu'elle les assurait de sa création prochaine.

Y a-t-il eu une évaluation de la politique publique mise en place par la ville de Pantin auprès des artisans ? Sont-ils satisfaits de leur implantation à Pantin ?

Il n'y a pas eu d'évaluation. Cependant on peut observer que la plupart des artisans restent à Pantin. Mme ARCHIMBAUD se dit tout à fait prête à soumettre le projet à évaluation. Elle rappelle qu'il a généré 80 emplois depuis sa création.

Alain Vogel Singer ajoute qu'il serait effectivement pertinent d'établir des critères d'évaluation pour mesurer l'efficacité de ce type de politique publique.

Aline ARCHIMBAUD conclut en invitant la société Baccarat à un partenariat avec Pantin qui permettrait à cette ville de renouer avec sa tradition de cristallerie qui a représenté jusqu'à 4 entreprises. Elle note de plus que le CERFAV va aménager à Pantin une antenne destinée aux formations de courte durée, ce qui rendrait le partenariat d'autant plus intéressant.

Notons pour finir l'intervention de Mme SABATIER qui a participé à l'élaboration du CERFAV à Vannes-le-Châtel. Elle suggère à la représentante du Pôle Bijou de Baccarat d'accélérer les démarches nécessaires au classement de Baccarat comme "pôle d'innovation" car il présente toutes les qualités requises à l'obtention de ce label.